

Noblesse et roture : [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **11 (1873)**

Heft 37

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182394>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

elles varient au besoin dans la forme et sont sujettes à divers développements.

Noblesse et roture.

II

Un soir que madame la générale, accompagnée de mesdemoiselles ses filles, était allée en société, le général se trouvait seul dans sa chambre à fumer.

Tandis que, chez nous, une nature admirable, jointe au besoin d'expansion, nous attire constamment au dehors pour jouir de la société de nos semblables, en Allemagne, la nature plus sévère refoule le Germain dans sa maison. De plus, les questions de rang et d'étiquette y détruisent toute expansion, et rendent la vie sociale fatigante. Enfin l'amour illimité que tout Allemand porte à sa chère personne, fait qu'il a une chambre exclusivement à lui, où se trouve son arsenal de pipes, d'inscriptions, de photographies, de livres, etc. C'est le seul endroit où il puisse être lui-même.

Le général de Schœnfeld était donc en train de redevenir lui-même. Essayons de nous rendre compte de ses pensées. Pour les jeunes officiers, les insignes, rubans, croix, décorations de toute espèce ont une valeur infinie, ils y attachent tout leur bonheur, y mettent tout leur orgueil. Il y a même davantage, ces ornements sont un moyen puissant pour réussir auprès des dames. Avec l'âge, et quand on est entré dans l'état-major, ces appendices honorifiques perdent beaucoup de leur valeur. M. de Schœnfeld les appelait « sa misère dorée. » Était-il plus sage pour cela? Pas le moins du monde. Il avait changé de jouet, voilà tout. Au fond, il était major-général, ce qui signifie qu'il ne pouvait prétendre au titre d'« excellence. » Toutefois, lui et madame son épouse exigeaient que leurs domestiques leur donnassent ce titre.

Le général, donc, venait de quitter son uniforme chamarré de broderies, ses épaulettes, son épée au fourreau étincelant, son casque, ses bottes à l'écuyère. Il venait de remplacer tout cet appareil par une robe de chambre bien moelleuse, un bonnet de velours et de vastes pantoufles. Puis il s'était jeté dans son fauteuil bien rembourré et avait allumé un pur Havane. Alors il se mit à songer à la parade qu'il repassa, dans tous ses détails, afin de s'assurer que, dans la manœuvre, les soldats avaient bien rempli leurs devoirs, qu'ils s'étaient fait honneur aux yeux de l'éminent personnage qui les commandait. Il s'assura qu'il n'avait laissé paraître aucun mécontentement, et se rappela même avoir dit quelques paroles élogieuses. Cette revue rétrospective le mit de bonne humeur; il sonna son valet de chambre et fit appeler M. Fröhlich.

— Bruno, dit-il au jeune homme qui faisait de profondes révérences en entrant, laissons de côté la fastidieuse étiquette, nous sommes entre nous et avons droit au sans-gêne. Je suis ton oncle, tu es mon neveu, prends un cigare, allume-le, puis nous causerons.

— Merci, mon oncle, je ne fume pas.

— Voilà qui est tout à fait surprenant chez un jeune homme. Mes cavaliers et mes soldats se passeraient plus vite de pain que de tabac à fumer. Mais, ajouta le général, en français, chacun a son goût, ce qui veut dire en allemand...

— Ne vous donnez pas la peine de traduire, je vous ai parfaitement compris.

— Comment! tu sais le français, tu le parles! s'écria le général.

— Ce n'est pas étonnant. Mon père me l'a enseigné, ma mère s'y est remise, et, dans la maison paternelle, nous parlions français entre nous.

— Mais, dis-moi; ta pauvre mère ne se trouvait-elle pas bien malheureuse, dans sa position gênée et si au-dessous de celle à laquelle sa naissance l'appelait. Je lui serais volontiers venu en aide si j'en avais eu les moyens.

— Ma mère ne s'est jamais trouvée malheureuse, répondit Bruno avec feu. Elle a toujours été contente de son sort, jusqu'au moment où la mort a enlevé mon père.

— A quoi attribue-t-on cette fin prématurée?

— Etant encore étudiant, il vit un jour son meilleur ami en danger de se noyer. Mon père, tout en sueur, se précipita dans l'eau, sauva son camarade, mais s'étant fortement refroidi, il fut atteint d'une maladie de poumons qui, plus tard, s'est transformée en phthisie.

— Comment s'appelle celui à qui ton père a sauvé la vie? Quel est son rang?

— Je l'ignore. C'était un homme jouissant d'une haute position et d'une grande fortune. Mon père n'a jamais voulu dire son nom. Il a également tu son lieu de domicile. Nous n'avons, disait-il, grâce à Dieu, besoin du secours de personne, et je rougirais de me rappeler à lui. Il pourrait supposer que je le fais pour lui demander quelque chose. Avant de mourir, mon père a confié le nom de cet ami à ma mère, qui, à son tour, s'est gardée de me le dire, de crainte que j'aie recours à sa protection, en lui rappelant le service que lui avait rendu mon père.

— Je reconnais bien ma sœur à ce trait! Durant son veuvage, elle a pris un soin extrême pour me cacher sa vie de travaux, de privations et de soucis. Ce n'est qu'à son lit de mort qu'elle m'a écrit, pour te recommander à moi. Sois bien persuadé, mon ami, que ce n'est ni orgueil, ni manque d'affection de ma part, si tu es traité comme un inférieur dans ma maison. Ma femme a apporté une fortune, et je dois la payer en soumission et en ménagements. Il n'y a pas jusqu'à mes filles... Je n'y puis rien changer. Mais, en tout cas, s'il arrivait à qui que ce soit de la maison de te manquer d'égards, je te prie de me le dire, et j'y mettrai ordre, quel que soit le coupable.

En disant ces mots, le général tendit la main à Bruno, qui, voyant l'audience finie, fit une profonde révérence et rentra chez lui. Après avoir fait une toilette plus soignée que d'habitude, il sortit.

Ce soir-là il y avait, chez M. le président de Rosenau, une société de dames, peu nombreuse, mais choisie. Au nombre des invitées se trouvait Mme la générale de Schœnfeld et ses deux filles. Le thé avait réuni les dames et les demoiselles, la conversation était fort animée, lorsqu'un valet de chambre qui dit tout bas quelques mots à l'oreille de la maîtresse de la maison.

— Mesdames, dit celle-ci d'un ton jovial, maintenant, pour varier, nous allons entendre un petit concert. Notre maître de chapelle vient d'arriver, ayez l'obligeance de passer dans la salle de musique.

Et l'on ouvrit à deux battants les portes de la pièce voisine, dans laquelle ces dames se rendirent.

— Vous êtes bien aimable, M. Fröhlich, d'arriver ponctuellement à l'heure, s'écria Aline, la fille de la maison, en allant au-devant du jeune virtuose, auquel elle serra cordialement la main. Nous jouerons ensemble la seconde partie, tandis que Wanda et Elvira joueront la première. Vous ne sauriez croire combien j'aime les morceaux à huit mains.

A l'ouïe de ces paroles et à la vue de cette réception, madame la générale de Schœnfeld et mesdemoiselles ses filles purent à peine en croire leurs yeux et leurs oreilles. Leur étonnement redoubla en voyant les autres demoiselles se presser, avec non moins de plaisir, autour de ce Fröhlich, relégué dans un coin de l'appartement de son oncle, et auquel on envoyait dédaigneusement les restes de la table.

On ouvrit deux magnifiques pianos, sur lesquels on plaça les partitions. Les trois demoiselles et Bruno prirent place. Bruno leur donna, à voix basse, quelques instructions, et le concert commença. C'était une symphonie de Beethoven, arrangée pour huit mains. L'exécution fut parfaite et le final fut couvert d'applaudissements. Nous devons toutefois observer que l'on eût applaudi, en tout cas, attendu que la société dans laquelle nous nous trouvons, ne fait jamais rien qui ne soit parfait.

On changea les cahiers et apporta l'ouverture du Freischütz. Aline se précipita vers Flora et la supplia de venir jouer sa partie dans ce nouveau morceau. Madame la générale joignit ses instances à celles d'Aline, les autres dames en firent autant. Dans le fond de son cœur, Flora brûlait de montrer sa supériorité musicale à ce rustre de cousin qu'elle

poursuivait de toute sa haine et de tout son mépris. Bruno se leva de son siège et se tira de côté. Flora s'approcha du piano, et, tout en feuilletant la partition, elle poussa de côté la chaise qui avait servi à Bruno, puis alla en chercher une autre. Ce ne fut pas tout. Une fois assise, elle tira son mouchoir de poche et s'en servit pour essuyer la partie du clavier sur laquelle Bruno avait joué.

Ce nouveau morceau de musique fut également bien exécuté.

— Mais où est donc allé M. Fröhlich? demanda Aline en parcourant des yeux tous les coins de la salle, lorsque le morceau fut achevé.

— En effet! s'écrièrent plusieurs dames, où donc est-il?

— M. Bruno Fröhlich se fait excuser, répondit la présidente. Une légère indisposition l'a forcé d'aller prendre l'air.

— Ce jeune homme, si plein de talent et si modeste, serait-il réellement maître de chapelle? demanda une dame.

— Non, certainement pas, répondit la présidente en souriant. Je lui ai donné ce titre en plaisantant. Ma fille avait besoin de quelqu'un pour l'accompagner sur le piano, en l'habituant à observer la mesure. Une demande, insérée dans les journaux, amena une foule de musiciens, parmi lesquels mon mari a choisi M. Fröhlich.

— Combien prend-il par cachet? demanda une autre dame.

— M. Fröhlich a refusé positivement toute espèce d'honneur, répondit la présidente, il allègue son goût pour la musique et l'avantage de s'exercer. Nous comptons, néanmoins, lui faire accepter délicatement une marque de notre reconnaissance. Du reste, madame de Schœnfeld et mesdemoiselles ses filles doivent le connaître, attendu, si je ne me trompe, qu'il demeure dans leur maison.

— Oh! répondit Flora d'un air dédaigneux, je m'inquiète fort peu de ceux qui sont dans notre maison, et ne connais que les personnes respectables de notre rang et de notre société.

— Tu peux compter, lui dit Sidonie, que ton procédé est cause de l'indisposition de M. Fröhlich. Comment est-il possible de manquer ainsi d'égards envers un jeune homme si bien accueilli dans une maison où nous sommes invitées.

— Chacun son goût, répondit Flora, je déteste les chaises chaudes et les clayiers couverts de sueur de paysan.

(A suivre.)

Syndics de Lausanne.

(Suite.)

- Claret, 1377.
 Clavel, Clavelli 1421, 1472 marchand et directeur de la monnaie, 1512.
 Codurerius (Cité 1357).
 De Cojonay, 1420.
 Collet (Cité 1427).
 De Concisa, 1403 marchand.
 Corbet ou Corboz, 1394.
 Cornelion, Curnillion, Curnillionis, 1490 marchand, 1524.
 Coupin, Copin, 1629.
 De Cresto, du Crest, 1478, 1502, 1520 marchand.
 Crissodi, 1423.
 Crissodi 1435 clerc et notaire.
 Croserens, 1514.
 De Crousaz, 1702.
 Cugin, Cugini, 1434, 1443, 1455 apothicaire et marchand.
 Curnilliat, 1448, 1464 donzel.
 Curnillion, Cornelion, Curnillionis, 1490 marchand, 1524.
 Danchiz, Danchoz, alias Joffré, 1506 apothicaire.

- Dapples, 1842, 1857 expert forestier.
 Daux, Daulx, d'Aux, d'Aulps, de Alpibus, 1440 clerc, 1457, 1469, 1477 marchand, 1491 clerc, 1496, 1510, 1587.
 Devantey, 1525.
 De Domengenges, 1430 notaire, 1453.
 Doreir, alias Pirisset (Cité 1427).
 Duflon, Du Flon, de Fluvio, 1468, 1505, 1529.
 Duval de la Poterie, 1800.
 Escariant, Excariant, 1389, 1406.
 D'Escublens, 1402.
 Fabri, Fabry, Favre, alias Perdon, Perodon, Prodon, 1462, 1500.
 Farina, Farinaz, 1394.
 Du Flon, de Fluvio, Duflon, 1468, 1505, 1529.
 Floret, Floreti, 1463, 1473 apothicaire, 1511, 1514.
 De Fonte ou Fontannaz (Cité 1477), 1490 marchand, 1523.
 Forneir ou du Bornel, 1429.
 De Foro, 1359.
 Franchiquin de Cabria, 1457.
 Francisci, François, 1473 marchand.
 Fraret, 1503.
 Frient, 1389.
 De Gallera, de Gallerard, 1602.
 Gascon ou Mascon, 1345.
 Gaudard, 1848 géomètre.
 Gaudin, Gaudini, 1497.
 Gauteri, Gauté, Gauteir, Gauthey, Gauterii, 1422, 1430, 1470, 1492, 1518 clerc.
 Gavet, (Rochex), 1518 marchand.
 Gellin, Gellyn, Gellini (Cité, 1389, 1399 clerc), 1417, 1427, 1437, 1448.
 Gigniliati, 1507.
 Gimel, Gimellus, Gimeli, 1382, 1436, 1460, 1480, 1515 donzel, 1542.
 Goctroux, (Cité 1467).
 Gollions, Gollion, env. 1409.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

La livraison de *septembre* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE, paraissant à Lausanne, contient les articles suivants : I. La campagne contre l'ultramontanisme à Genève, par M. Amédée Roget. — II. Notre-Dame-des-Neiges; épisode de vacances. Nouvelle, par M. C.-F. Girard (2^e partie). — III. La psychologie expérimentale, par M. Maurice Vernes (2^e et dernière partie). — IV. Croquis jurassiens. Scènes humoristiques de l'occupation des frontières pendant la dernière guerre, par M. Louis Favre. — V. Beaumarchais, par M. Paul Stapfer (3^e et dernière partie). — VI. Scènes de la vie rurale en Ecosse : Le sureau. — VII. Chronique littéraire de Paris. — VIII. Chronique italienne. — IX. Chronique d'Angleterre. — BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE. — Arnold Escher de la Linth, par M. Oswald Heer.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne.

ENCRE VAUDOISE

très limpide, d'un noir superbe et n'oxydant pas les plumes.

Chez L. MONNET, papetier à Lausanne.

Seul dépôt pour le canton.

Les demandes faites par la poste sont promptement servies. — Prix de la bouteille; 1 fr. 50.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE.